



Réunion exécutif du 21 juillet 2025 – 18h00

- 30 à 40 personnes
- Visionnage de la présentation

- **Questions /réponses**
 - Beaucoup de questions sur la prise en compte des nuisances : C'est l'un des critères de choix du lauréat du concours Insertion architecturale, paysagère et écologique du projet notamment le traitement sonore au regard des riverains.
 - Pourquoi ce terrain : c'est le seul terrain destiné aux équipements publics autorisé par le PLUIH sur la commune.
 - Pourquoi une information si tard : la concurrence des deux projets retarde le choix et donc la présentation de documents précis (respect de la confidentialité).
 - Le projet peut-il évoluer ou être arrêté : oui

- Quel est le calendrier de décision / réalisation :
 - L'analyse juridique des deux candidatures est en cours d'instruction, rendu attendu en septembre. La commission consultative prendra connaissance des avis et devra émettre une proposition au conseil municipal d'octobre ou de novembre. Cependant la période pré-électorale ne semble pas propice à prendre une telle décision.

- D'autres réunions d'information et/ou une consultation de la population sont-elles prévues :
 - Le conseil municipal sera interrogé sur ces sujets
 - Une liste de présence permettra de contacter les personnes qui veulent être informées

- Que pourrait apporter un tel équipement aux habitants de Versonnex :
 - Des créneaux pour les écoles, des tarifs préférentiels pour les associations et habitants de Versonnex et bénéfice financier pour la commune